

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5244**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce spécialité Vente de produits et services énergétiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Marne la Vallée, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

227 Energie, génie climatique, 312 Commerce, vente

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel s'adresse à l'ensemble du marché potentiel (fichiers clients et prospects), vend des produits industriels (biens d'équipement, ...) ou des systèmes et services adaptés aux différents besoins des clients. Il exploite le fichier clientèle et prospecter les nouveaux clients. Il assure la promotion des produits, des systèmes ou des services. Il négocie avec les clients et prend en compte leur avis. Il lance ou répond aux appels d'offre pour obtenir des contrats et commandes concernant la réalisation de projets industriels (évaluation d'une offre technique et commerciale, mise au point de l'argumentaire). Il négocie les contrats ou les commandes mentionnant notamment les caractéristiques techniques, les prix et les délais de réalisation des commandes

Il participe à la définition de la politique commerciale de l'entreprise. Il propose des axes de recherche pour l'adaptation des produits aux besoins des clients. Il assure un suivi des clients. Il analyse les résultats commerciaux et financiers.

Il anime et encadre une équipe de vente et peut assurer une assistance technique auprès des clients, ainsi qu'un service après vente. Il conseille techniquement les clients et proposer le ou les produits adaptés. Il suit le déroulement des contrats, il veille au respect des engagements contractuels. Il participe à l'installation du produit vendu.

Il maîtrise l'anglais professionnel et technique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité au sein d'une direction commerciale, d'une agence d'un groupe industriel ou dans une PME. L'employeur peut être distributeur d'énergie, industriel fabricants, négociant d'appareils sanitaires de chauffage ou de climatisation, installateurs et gestionnaires d'installation.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

D1407 : Relation technico-commerciale

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE 1 : Vente et action commerciale

UE 2 : Outils et techniques appliquées à la vente

UE 3 : Génie climatique, maîtrise de l'énergie

UE 4 : Projet tutoré

UE 5 : Stage

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 08/03/2007

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-mlv.fr>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**